



Colloque scientifique sur

L'art et les cultures urbaines, enjeux et facteurs de développement et de paix

Rapport du Colloque

Dodji AMOUZOUVI
Prince GBEGNITO
Josué SOSSOU
Lionel PRIGENT
Charlotte BLEUNVEN

Cotonou, Palais des congrès, Jeudi 12 octobre 2023

Table des matières

| | |
|---------------------------|----------|
| Introduction | 4 |
|---------------------------|----------|

| | |
|---|----------|
| Panel 1 / Le vodun dans l'art et les cultures urbaines en Afrique et dans le monde | 4 |
| 1.1. Orientation intellectuelle | 4 |
| 1.2. Communications..... | 4 |
| 1.3. Recommandations..... | 5 |

| | |
|--|----------|
| Panel 2 / Industrie Culturelle et Créative : levier de développement..... | 6 |
| 2.1. Orientation intellectuelle | 7 |
| 2.2. Communications..... | 7 |
| 2.3 Recommandations..... | 8 |

| | |
|---|----------|
| Panel 3 / Les arts de la rue au service de la lutte contre le changement climatique..... | 8 |
| 3.1. Orientation intellectuelle..... | 8 |
| 3.2. Communications..... | 9 |
| 3.3. Recommandations..... | 10 |

| | |
|---|-----------|
| Panel 4 : Sport et Développement urbain : outil d'aide à l'intégration des jeunes..... | 10 |
| 4.1. Orientation intellectuelle..... | 10 |
| 4.2. Communications..... | 11 |
| 4.3 Recommandations..... | 13 |

| | |
|------------------------|-----------|
| Conclusion..... | 14 |
|------------------------|-----------|

| | |
|---------------------------------|-----------|
| Annexes | 15 |
| 1.TDR du Colloque | 15 |
| 2. Liste des intervenants..... | 15 |
| 3. Liste des Modérateurs..... | 15 |
| 4. Liste des organisateurs..... | 15 |

Introduction

Le présent colloque s'inscrit dans les activités de la 43^{ème} Assemblée Générale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF). Il a traité des Arts et Cultures urbaines. En effet, dans un monde marqué par l'urbanisation, ceux-ci jouent un rôle déterminant pour renforcer le lien social et susciter l'adhésion au territoire des populations dans toute leur diversité. En s'appuyant sur l'expérience béninoise et sur les meilleures pratiques des villes de l'espace francophone, les Maires et les experts ont imaginé des politiques publiques locales qui fassent des cultures urbaines et de leurs acteurs des partenaires engagés d'un développement durable et inclusif des territoires.

Le choix de cette thématique marque également le leadership du Bénin pour faire de la culture un moteur de dialogue, de paix, d'attractivité et de développement. Le colloque de l'AIMF a été l'occasion de valoriser cette richesse culturelle et l'impact de la politique menée par l'État main dans la main avec les villes. Une politique qui se matérialise, notamment, à travers la création de 4 musées majeurs : Musée de l'histoire de l'esclavage de la ville de Ouidah, Musée du Vaudou de Porto-Novo, Musée des arts contemporains de Cotonou et Musée de l'épopée des Amazones et des rois du Danxomè à Abomey, qui accueillera les trésors royaux récemment restitués par la France.

Conférence inaugurale

Le Vodun au Bénin, en Afrique et dans le Monde : Le sacré et le profane au service de la paix et du développement socioéconomique inclusif et durable.

Cette conférence inaugurale qui a lieu en session plénière, a posé le cadre général de la thématique en lien avec les 4 panels. Le conférencier, Prof. Dr Dodji AMOUZOUVI, a notamment insisté sur ce que c'est que le Vodun et sur ce qu'il n'est pas. Pour lui, le Vodun est une entité, une déité, un mystère qui à son tour a induit une religion. Il est revenu sur la nécessité de déconstruire un ensemble de clichés péjoratifs sur le Vodun. En puisant sur l'éthique et les valeurs boussoles du Vodun il a démontré comment le Vodun contribue à la paix, la solidarité et le développement. Réfutant les thèses Hollywoodiennes sur le Vodun, il indique que c'est dans tous les paliers en profondeur de la société que s'exprime le Vodun pour assurer la paix. Il finit sa communication en affirmant que le potentiel artistique et culturel disponible dans le Vodun dépasse le simple cadre de la paix et de développement pour prendre l'humanité toute entière.

Panel 1 / Le vodun dans l'art et les cultures urbaines en Afrique et dans le monde

1.1. Orientation intellectuelle

Ce panel part de l'idée que dans un monde marqué par l'urbanisation et dans un contexte de pouvoir décentralisé, les Arts et les Cultures urbaines jouent un rôle déterminant pour renforcer le lien social et susciter l'adhésion au territoire, des populations dans toute leur diversité. L'art et les cultures urbaines étant marqués au Bénin par le Vodun, sa capacité à coproduire la paix et le développement socioéconomique fera l'objet d'échanges entre les experts et les Maires. En s'appuyant sur l'expérience béninoise et sur les meilleures pratiques des villes de l'espace francophone, il s'agira donc pour les Maires d'imaginer des politiques publiques locales, des potentiels locaux, des dispositions réglementaires et juridiques, des mécanismes de financement, qui font des cultures urbaines et de leurs acteurs, des partenaires engagés d'un développement durable et inclusif des territoires. Ce panel offre également un espace de réflexions et de discussions scientifiques sur les expressions du Vodun au Bénin, en Afrique et dans les diasporas. Ces réflexions visent une meilleure connaissance de l'impact du Vodun sur l'art et les cultures urbaines pour une mise en œuvre de politiques efficaces de préservation et de promotion du patrimoine matériel et immatériel, gage de tout développement.

1.2. Communications

Quand le Vodun devient une source principale d'inspiration artistique et culturelle urbaine, ses expressions artistiques et culturelles en milieu urbain décentralisé impactent le vivre ensemble et boostent le développement. Pour cela, il faut absolument que les politiques publiques locales prévoient un soutien de taille pour la promotion du tourisme religieux, tel que l'illustre l'exemple de la commune de Nikki. Le Maire d'Abomey a quant à lui développé le rôle du vodun dans l'émergence et la prospérité du Royaume du Danxomè et ses points d'application dans la gestion de la commune.

En effet, la première communication intitulée « *Le Vodun comme source d'inspiration artistique et culturelle urbaine (Les arts de la rue et les arts scéniques)* » et développée par M. Ignace YETCHENOU (*Comédien, Producteur Réalisateur et Scénariste*), montre que le vodun est un patrimoine culturel matériel et immatériel. Il est une source d'inspiration pour les artistes (plasticien ou musicien...) en leur fournissant des éléments de réflexion et de créativité. Pour ce dernier, au Bénin, le vodun est partout présent dans la vie des sociétés et des communautés. Il attribue des noms aux localités et à des espaces publics, tel est le cas du marché Saint-Michel qui portait autrefois, le nom de *Lègba-Hito*.

La deuxième communication sur « *Les expressions artistiques et culturelles des religions endogènes en milieu urbain décentralisé (Les arts plastiques et les fresques murales)* », a été préparée par M. Luc S. ATTROKPO (*Maire de Cotonou et Président de l'Association Nationale des Communes du Bénin - ANCB*) et présentée par son deuxième Adjoint M. Gratien ADJAGBONI.

Dans ladite communication, il a été démontré l'engagement du pouvoir public dans la valorisation de la culture béninoise à travers les arts de rue et la culture. Le communicateur a fait savoir que les actes, les postures et la gestuelle dans les espaces du vodun obéissent à une philosophie de vie. La ville de Cotonou s'inscrit fortement dans les projets structurants du gouvernement et se positionne comme une vitrine dans la promotion des arts et cultures urbaines.

S'agissant de la troisième présentation, le communicateur a mis le Focus sur la Gaani. La Gaani est perçue comme un espace de développement et de promotion de la cohésion sociale qui réunit annuellement plus de sept-cent cinquante mille festivaliers. La Gaani met en valeur une synergie multi-acteur en ce qui concerne les communautés locales. L'organisation de cette rencontre annuelle pose toutefois des défis sur différents plans (Sécuritaire, Environnementaux et Financier). En termes de perspectives, la Ville de Nikki entend procéder à la mise en tourisme de son patrimoine, aménager des sites du parcours rituels et touristiques et espère vivement l'achèvement de la construction du nouveau palais et de l'arène sur financement du gouvernement.

La quatrième communication avait pour titre : « *Le rôle du vodun dans l'émergence et la prospérité du Royaume du Danxomè et ses points d'application dans la gestion de la Ville d'Abomey* ». Elle était présentée par M. Kossi Antoine Louis DJEDOU (*Maire d'Abomey*). Dans son développement, le conférencier a abordé le rôle du vodun, religion traditionnelle des Fon du Danxomè, dans l'histoire d'Abomey, ancienne capitale de ce royaume. Il a également mis en lumière la permanence de la tradition dans cette ville, illustrée par des pratiques religieuses, des rites, des festivals et des cérémonies liés au vodun tout en faisant un clin d'œil à l'impact de la tradition dans le contexte moderne au développement économique et social d'Abomey. Le vodun est pour les fidèles, une école de la vie où ils reçoivent une éducation pour devenir des acteurs du développement de leur société. Il a aussi mis en lumière la culture du vodun. Au terme des échanges riches et diversifiés, les participants ont formulé quelques recommandations :

1.3. Recommandations

- Encourager les Maires à concevoir les politiques de développement et d'urbanisation de leurs villes à partir des valeurs culturelles qui sont propres à leurs territoires ;
- Inviter l'AIMF à renforcer son plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers pour la mise en place d'un fonds de développement touristique au profit des villes membres ;
- Mettre en place au sein de l'AIMF un programme d'appui aux artistes (hommes de culture) pour le renforcement des productions artistiques et culturelles urbaines propres à chaque ville.

Panel 2 / Industrie Culturelle et Créative : levier de développement

2.1. Orientation intellectuelle

Le deuxième panel fait écho au premier en mettant le focus sur les industries culturelles et créatives. Comment disposer d'industries culturelles et créatives viables capables de soutenir durablement le développement local ? Avec quels acteurs et stratégies faut-il investir ce domaine ? Comment s'inspirer des expériences d'ici et d'ailleurs ? Voilà quelques préoccupations qui trouveront des éléments de réponse ou des pistes de réflexion dans ce panel.

Dans les communes de l'espace francophone et même au-delà, les territoires qui ont misé sur l'industrie culturelle et créative ont toujours indiqué qu'il y a dans ce secteur de véritables gisements de développement local et de catalyseur de paix, de rapprochement des peuples et de développement. Le Bénin, qui a fait de l'industrie culturelle un pilier fondamental de sa révélation au monde, avec des projets phares importants, trouvera dans ces échanges, des arguments pour rallier les communes et les accompagner dans les démarches et actions en faveur des industries culturelles. Les communes, quant à elles, s'enrichiront des débats et recommandations pour lancer des industries culturelles qui sont encore dans les premières heures de leur existence.

2.2. Communications

Les échanges de ce panel ont fait le focus sur les expériences, les principes, les leçons apprises et les conditions de développement des Industries Culturelles et Créatives (ICC) dans l'espace francophone pour en faire de véritables vecteurs de progrès socioéconomique. Sous la modération du Dr HOUESSOU Hermann (*Expert en Dynamiques de groupes*), les cinq panélistes ont tour à tour dévoilé ce qui se fait et ce qui est envisagé en matière culturelle dans leurs contextes différents. Ces partages ont suscité de fructueux débats et nourri quelques recommandations.

M. Oumar DIALLO, Directeur des relations internationales de la ville de Montréal (Canada), a présenté la première communication sur « *La place de la culture dans le cadre stratégique 2030 de Montréal* ». Dans sa communication, il a présenté l'objectif du plan stratégique 2030 qui est de « *Valoriser une ville participative et engagée pour toutes et pour tous* ». Montréal a fait l'option de la promotion de diverses activités culturelles et artistiques. Ainsi, dans chacun des 19 arrondissements, se mènent des activités culturelles majeures : festivals, tourisme, valorisation des cultures autochtones, etc. Grâce, par exemple, au Réseau des maisons de la culture, la notion de l'accessibilité à la culture est devenue une réalité à travers l'organisation de plus de 3000 activités culturelles par année, touchant l'ensemble de la démographie montréalaise avec une grande approche d'inclusivité des enfants, des jeunes, des femmes et des personnes âgées. Montréal, reconnue aujourd'hui comme une « ville UNESCO du design », intègre le cercle restreint des villes créatives modèles au plan international.

La communication du Prof. Jacques AGUIA-DAHO, (*Directeur adjoint de Cabinet du Ministère des Arts et de la Culture*), portait sur : « *L'Industrie Culturelle et Créative locale au Bénin et en Afrique : état des lieux, acteurs, défis et perspectives* ». Cette communication s'est

construite autour de trois certitudes ou postulats théoriques. Premièrement, il est important de remettre en question les stéréotypes et préjugés autour des arts et de la culture pour atteindre le défi de prise en charge des ICC dans l'architecture des politiques publiques à l'échelle des collectivités locales. Deuxièmement, l'économie créative offre une réponse systémique (ou intégrée) aux questions de développement durable. Troisièmement, l'espace francophone constitue une opportunité au développement des ICC en constante évolution. Le communicateur a insisté sur la nécessité pour tous de ne pas s'accrocher à un passé douloureux pour pleurer, mais de s'en inspirer pour créer de la richesse.

La troisième communication a été apportée par le Dr Franck OGOU, (Directeur de l'École du Patrimoine Africain) et portait sur le sujet : « *Gestion et préservation du patrimoine culturel : les leçons de l'École du Patrimoine Africain* ». Axant sa présentation sur la valorisation des patrimoines matériels et immatériels, à la fois naturels et culturels, le communicateur a rappelé que l'EPA est aujourd'hui au service d'environ 44 pays africains et travaille sur le plan scientifique et pratique à la promotion des patrimoines africains. A titre illustratif, l'EPA a récemment procédé à l'inventaire du patrimoine de l'ensemble des communes du Bénin et a recensé plus de 3000 biens susceptibles d'être valorisés pour servir de source de devises et de rayonnement économique des communes, en complémentarité des rôles de l'État et des collectivités.

Le Maire d'Abomey-Calavi, M. Angelo AHOUANDJINO, dans le cadre de la quatrième communication, a abordé le sujet des « *Défis et contraintes réglementaires et juridiques du patrimoine culturel local au Bénin* ». De manière générale, il a démontré comment la gestion du patrimoine dans les communes du Bénin est régie par une réglementation qui contribue à la conservation et à la valorisation du patrimoine culturel local. Ce cadre juridique diversifié, fait de lois, de décrets, d'arrêtés et autres, est essentiellement porté par l'État central, principal « gardien des patrimoines » et permet aux collectivités décentralisées d'assurer la pérennisation des patrimoines de leur ressort territorial et d'en favoriser la promotion durable. Pour ce faire, une bonne synergie d'action est nécessaire entre l'État et les Communes pour le respect du cadre juridique et sa diffusion.

Il est revenu au Maire de la ville de Porto-Novo, M. Charlemagne YANKOTY, de délivrer une communication intitulée : « *Financement et gestion de l'industrie culturelle et créative locale : Rôle du pouvoir décentralisé* ». Il a largement démontré la responsabilité des pouvoirs locaux dans le financement des industries culturelles. S'appuyant sur l'expérience de la ville de Porto-Novo, avec l'appui de l'État à travers le Programme d'Action du Gouvernement (PAG), il a partagé l'engagement financier remarquable de la ville dans la création, la promotion et la gestion du Festival International de Porto-Novo qui est désormais devenue une institution et une marque drainant touristes et devises.

Le débat qui a suivi les différentes communications a permis entre autres de revenir sur les questions relatives à la création et d'animation des entreprises culturelles, la promotion du dialogue/partenariat public-privé, les stratégies communales de mobilisation de ressources la promotion des Industries Culturelles et Créatives, les relations entre les ICC et les technologies,

ainsi que le changement de paradigmes sur les perceptions traditionnelles des patrimoines endogènes.

Quelques recommandations ont été formulées à l'issue des travaux du deuxième panel. Il s'agit de :

2.3 Recommandations

- La pleine utilisation du potentiel de compétences et de marché que représente la « Francophonie des cultures » pour des interrelations et la circulation des « biens/produits créatifs » ;
- Le développement de politiques inclusives dans les projets d'équipement et les événements d'art et de la culture ;
- La vulgarisation et la sensibilisation sur les textes relatifs à la gestion des patrimoines au niveau local ;
- Le maintien et le renforcement de la synergie d'action entre les États et les collectivités décentralisées pour la promotion des ICC ;
- La construction d'un partenariat solide avec le secteur privé et l'engagement de ce dernier dans l'investissement financier dans les arts et la culture ;
- Le positionnement de la culture par les autorités locales, autant que les autres secteurs ou priorités de développement, comme un vecteur de création de richesses, d'emplois et de mieux-être.
- La mise en place de partenariat Win-Win entre le Sud d'un côté et entre le Sud et le Nord de l'autre.

Panel 3 / Les arts de la rue au service de la lutte contre le changement climatique

3.1. Orientation intellectuelle

Pour prolonger la réflexion sur la place de l'art et des cultures urbaines, ce troisième panel part d'un constat qui est aussi une promesse : les arts et la culture sont indispensables pour contribuer à une pleine citoyenneté et à un développement durable par leur contribution à la lutte contre le changement climatique. Mais il faut un plein accès à toutes et tous, en tous lieux et dans toutes les formes d'expression.

C'est pourquoi les artistes doivent pouvoir s'exprimer dans l'espace public, sous forme d'œuvres pérennes (sculptures, fresques...), sous forme de spectacles vivants (concerts en plein air, théâtre de rue...). Leur message a vocation à s'adresser à toute la population, sur l'ensemble du territoire, et lui permettre ainsi de faire communauté. Pour les Maires et le pouvoir local, il s'agit bien de construire les conditions d'une solidarité et d'une attention commune aux enjeux du territoire. C'est pourquoi, aujourd'hui, à l'aune des défis climatiques et sociétaux, il est d'autant plus important de pouvoir mobiliser les artistes dont le message pourra à la fois être source d'inspiration et porte-voix de tous les publics.

3.2. Communications

Ce panel a été modéré par Dr Pascal DOHOU (*Expert en Gouvernance Locale et décentralisation, Conseiller Technique de Ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale*). Partant du principe selon lequel les arts et la culture sont indispensables pour contribuer à une pleine citoyenneté et qu'ils nécessitent un plein accès de toutes et tous, en tous lieux et dans toutes les formes d'expression, ce panel a réfléchi sur les apports des arts de la rue à la promotion de la lutte contre les changements climatiques (ODD-13). Le panel a été ponctué par cinq communications suivies de débats d'où émergent des recommandations.

Le premier communicateur, M. Sylvestre EDJEPKOTO, est intervenu sur « *La question des spectacles vivants et des œuvres d'art autour des mémoires et des survivances de la Traite Négrière à Ouidah* ». Dans sa communication, il a rappelé les fondements historiques de la constitution de la ville de Ouidah. Plateforme cosmopolite et ancien marché d'esclaves, Ouidah a drainé et accueilli des matérialités et immatérialités Vodun qui sont ensuite devenues des sources d'adoration et de culte voués aux ancêtres. Ouidah est ainsi une ville d'univers Vodun qui confère la patrimonialité aux autres éléments culturels. Chants, danses, accoutrements, fresques, etc. tirent ainsi leurs sources du Vodun.

M. Philippe Victorien ABAYI, artiste plasticien, a donné la deuxième communication intitulée : « *Les expressions artistiques et culturelles du Vodun en matière d'arts de la rue en milieu urbain décentralisé : Les arts plastiques et les fresques murales* ». Dans son propos, il a insisté sur le fait que les œuvres artistiques produites notamment sur les enceintes murales de la ville de Cotonou dépassent le cadre de l'embellissement et de l'aménagement du cadre de vie. Venant d'artistes initiés ou non, elles s'inspirent en profondeur des énergies Vodun pour véhiculer des messages qui s'adosent entre autres aux valeurs de préservation de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques.

Quant à la troisième communication, apportée par M. Oumar DIALLO, (*Directeur des relations internationales de la ville de Montréal*), elle a consisté en la « *Présentation du programme d'art mural dans la ville de Montréal (PAM)* ». Le PAM a été conçu pour valoriser le potentiel artistique et culturel dans la ville. Il a contribué à changer le regard social sur les fresques et les graffiti, souvent perçus comme des actes de vandalisme, mais qui sont désormais acceptés comme l'expression de la création artistique dans la ville.

La quatrième communication donnée par M. Alassane GUISSÉ (*élu adjoint délégué à la coopération décentralisée à la ville de Nantes*) s'intitule : « *Nantes veut être un laboratoire national sur l'art dans la ville : ancrer l'art dans la conception et la fabrique « à la nantaise » de la ville, de ses espaces publics, pour le territoire de demain* ». Pour lui, trois mots clés président aux actions du conseil communal nantais en matière d'arts et de culture : l'écologie, le social et la jeunesse. Ils cimentent les choix de réalisation d'activités culturelles et artistiques dans la rue. Grâce à un support vidéo, il a montré comment les arts de la rue peuvent apporter joie et bien-être aux populations.

La cinquième communication est celle de M. Bamadi SANOKHO, (*ancien adjoint au maire de Gentilly et expert sur les diasporas*). Elle a porté sur : « *Élus Locaux Contre le Paludisme*

(ELCP) : Le travail fait avec les street-artists (notamment graffeurs) pour passer un message de prévention sur le paludisme, et le lien entre le réchauffement climatique et cette maladie ». C'est le symbole d'un projet artistique engagé et inclusif qui a mobilisé une vingtaine d'artistes pour créer des fresques et des graffitis en vue de contribuer à la prévention du paludisme.

En conclusion, les préoccupations relatives aux coûts de réalisation des projets artistiques, à la place des artistes dans la cité n'ont pas été occultées. Il en est de même sur la nécessité de former les habitants mais aussi les jeunes à la culture et à la compétence artistique. Le panel a en effet rappelé que les arts de la rue sont ouverts et accessibles à tous, ne demandent pas de droit d'entrée : « Venez comme vous êtes ». On montre aussi qu'ils sont en phase avec leur époque : sur les questions environnementales, la récupération des matériaux. Ils font démonstration dans leur message et dans leur pratique

3.3 Recommandations

- Partager aux néophytes les sens des messages des fresques et autres dessins plastiques exposés en public ;
- Lier les arts de la rue et le patrimoine matériel et immatériel des territoires ;
- Soutenir la formation des habitants et des artistes sur l'art, la culture et les possibilités d'expression dans tous les espaces, y compris les espaces publics ;
- Renforcer la contribution des arts engagés en général dans la promotion de la gouvernance environnementale durable ;
- Encourager les pratiques des artistes et les expressions artistiques qui mettent en œuvre la protection de l'environnement et la réutilisation des objets.

Panel 4 / Sport et Développement urbain : outil d'aide à l'intégration des jeunes

4.1. Orientation intellectuelle

Le sport dans l'espace urbain prend deux sens distincts et complémentaires. Le sport pour soi, la pratique d'une part ; le spectacle sportif qui est aussi moment de communion autour de valeurs de sportivité et de fraternité, d'autre part. Les deux ont en commun de participer à la fabrication puis l'animation des espaces urbains.

En effet, le sport, comme activité, peut être vu comme l'expression d'une quête de loisirs et de bien-être. Pour une large part, il se pratique dans l'espace public et motive la demande de nature, de circuits adaptés, de lieux accessibles à la pratique et ouverts au plus grand nombre. Il est de la responsabilité des Maires de rendre possible de telles pratiques, dans la rue, dans des espaces adaptés ou des gymnases. Le sport comme spectacle mobilise l'attention des supporters et des autorités locales non seulement pour l'intérêt de compétitions (entre clubs, entre villes, entre pays) mais aussi pour l'ambiance festive que ces rencontres peuvent produire et pour leur rôle

dans la maîtrise de la violence (au risque d'échecs parfois). Organiser de grandes rencontres est l'occasion d'utiliser des équipements spécialisés indispensables (stades...), d'accueillir beaucoup de spectateurs et de mener des stratégies de communication, d'attractivité et de développement dont il faut pouvoir discuter les résultats.

4.2. Communications

Les sports sont une des expressions des arts de la rue. Les panélistes ont donc abordé leur manifestations, leur fonction, leur utilité et les impacts sur le vivre-ensemble et le développement des territoires. Les panélistes ont mis aussi en valeur le lien entre les stratégies des politiques des collectivités pour promouvoir les sports urbains, avec le potentiel de développement économique et l'influence sur le social.

Dans la première communication portée par la ville de Lausanne : « *Capitale olympique et Présidente de la Commission sport* », M. Grégoire JUNOD (*Syndic de Lausanne*) soutient que le sport n'est pas un antidote, mais un moyen d'agir pour réunir les différentes communautés. Le sport dépasse l'aspect des jeux. Il implique des enjeux sociaux, intégratifs et sanitaires. Le sport véhicule des valeurs et constitue un levier important des politiques publiques. De même, le sport est un outil d'aide à l'intégration. La ville de Lausanne perçoit l'immigration comme une richesse. Le panéliste invite à aborder la question du futur des infrastructures sportives après les grands événements, en ces termes : que vont-elles devenir ? Il y a aujourd'hui un enjeu à considérer cette perspective dans l'objectif du développement durable urbain.

La deuxième communication portait sur « *Sport et Urbanisme : élaboration des plans d'urbanisme proposant des infrastructures de sport et des aires de rencontre* ». Elle a été présentée par Mme Annie-Chrystel LIMBOURG IWENGA (*Deuxième Adjointe au Maire de la Ville de Libreville*). En partant d'une citation de l'ancien Président sud-africain : « *Le sport a le pouvoir de changer le monde. Il a le pouvoir d'unir les gens d'une manière quasi-unique. Le sport peut créer de l'espoir là où il n'y avait que du désespoir. Il est plus puissant que les gouvernements pour briser les barrières raciales* » (Nelson Mandela), la communicatrice a indiqué que les villes doivent pouvoir avoir des équipements pour pratiquer un sport. Elle reprendra aussi les termes de la séance d'ouverture des travaux, exprimés par Pierre Baillet, Secrétaire permanent, en ces termes : « *Encore faut-il qu'il y ait des espaces de rencontre ! Les arts de la rue me ramènent donc à la préoccupation qu'a l'AIMF pour l'urbanisme, l'espace public et les valeurs qu'il porte. L'espace public, quel qu'en puisse être sa forme, rue, place, friches, rassemble et permet de diffuser largement : parce qu'il appartient à tous, il agrège et fédère de nouveaux publics. Dans l'espace public, en effet, nous sommes libérés de tous les codes sociaux qui peuvent s'attacher au rituel d'une représentation de théâtre, d'opéra ou de danse. Nous sommes d'une certaine manière plus libre, moins conditionnés pour la réception du spectacle qui nous est proposé* ». Dans ce sens, l'aménagement urbain doit permettre aux jeunes de se rencontrer dans des espaces sans codes. Et c'est d'ailleurs, la raison pour laquelle les plans de développement des villes doivent intégrer des espaces de sport car, on assiste à l'émergence des sports de rue à l'instar des baskets de rue, roller de rue, skate de rue chez les jeunes de Libreville. La capitale du Gabon s'emploie donc à établir les espaces de sports de rue

à travers la municipalisation du sport via des partenariats avec l'Office national des sports au Gabon et autres partenaires privés ou internationaux... Enfin, le sport à travers ses effets induit la paix en brisant les barrières des inégalités. Il peut aider à émanciper et intégrer les jeunes. L'intervenante invite à réintégrer le sport comme outil de développement et d'intégration des jeunes. Au total, la communication a exposé en quoi le sport est source d'espoir pour les jeunes. C'est pourquoi, les plans de développement des villes doivent intégrer des espaces de sport.

La troisième communication sur : « *Sport et développement urbain, cas de la pratique des journées nationales du sport au Togo* », présentée par M. Gilbert W. Halba (*Conseiller en communication du Ministre des Sports et des Loisirs*) et M. Tchagnani OURO-GANDI (*Chargé de mission du Ministre des sports et des loisirs du Togo*) montre le rôle prépondérant du sport dans la gestion des problèmes sanitaires. Dans leur présentation, les communicateurs sont revenus sur les Journées Nationales de Sports (JNS) instituées au Togo en vue de limiter les problèmes de santé publique lié à la sédentarité des Togolais. Une telle initiative vise à susciter la pratique régulière des activités sportives au sein des populations.

La quatrième communication est intitulée : « *Les pratiques sportives et l'implication citoyenne en faveur de l'environnement urbain à Lomé* » présentée par M. Lamboni A-Bike LARÉ (*Conseiller d'animation sportive et culturelle du District Autonome du Grand Lomé*). Il fait observer que l'animation sportive dans les quartiers de nos villes est dirigée par un grand nombre d'animateurs non professionnels qui éduquent et renforcent les compétences sociales de la jeunesse. Il estime qu'il serait judicieux de soutenir ces animateurs volontaires et bénévoles en leur dotant d'outils pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de leur activité sportive afin de renforcer l'action citoyenne et l'éthique auprès des jeunes en vue d'un développement inclusif et durable. Au demeurant, on retient que les vertus et impacts du sport sur les citoyens sont multiples et multiformes et permettent entre autres d'établir le dialogue entre gouvernants et gouvernés.

La cinquième présentation était présentée par M. Vincent N'CHO (*Vice-Gouverneur du District Autonome d'Abidjan*). Pour le communicateur, les villes africaines ne disposent pas encore individuellement de moyens pour se doter d'infrastructures sportives remplissant les normes olympiques. Il est donc important de créer des pôles de regroupement de municipalités au profit des sports, notamment la création des grandes écoles de sport pour que les jeunes puissent se former dans leur pays (ex : football). À cette fin, on pourra éviter aux jeunes de tomber dans la déviance.

La sixième communication portait sur : « *L'expérience des villes frontalières de la PALPGL sur : Comment le sport sert la cohésion d'une communauté municipale au travers des activités sportives qui réunissent les sportifs des villes frontalières ?* » présentée par M. Georges MAGAMBO BUDUNDWA, (*Secrétaire Exécutif de la Plateforme des Autorités Locales des Pays des Grands Lacs*). Le communicateur a expliqué dans son intervention que le sport est un vecteur de connexion qui permet de panser les divergences. La plateforme permet de mener des activités sportives pour résoudre les problèmes de conflits que traverse la région des grands lacs. La pratique du sport est un moyen reconnu pour promouvoir la paix. Il surpasse les limites

des frontières géographiques et les classes sociales. Le sport est un outil puissant de renforcement des liens sociaux, de promotion des idéaux de la paix, de fraternité, de solidarité, de non-violence, de tolérance et de justice. Le devoir de faire face aux problèmes des pays en situation de post-conflit peut être facilité par la présence du sport qui a la capacité d'unir les peuples. La PALGL utilise le sport et la culture comme activités fédératrices dans le but de promouvoir ce dialogue permanent entre les autorités locales d'un côté et entre les municipalités et les populations de l'autre. Depuis 2017, elle a lancé dans les différentes villes de la Plateforme « *la caravane du vivre ensemble* » avec des activités culturelles et sportives : matchs de football et courses des piroguiers (réunissant sur le lac Kivu hommes, femmes, pêcheurs du Rwanda et de la RDC ainsi que ceux du Lac Tanganyika situé à la frontière du Burundi et de la RDC).

La septième intervention portée par l'association des Élus Locaux Contre le Paludisme (ELCP) sur « *Les partenariats avec le monde du sport (tels que le Quai 54) pour mobiliser la jeunesse urbaine sur des thématiques de santé comme le paludisme et comment le sport peut être vecteur d'engagement et de mobilisation* », et présentée par M. Mams YAFFA (*Adjoint au maire de Paris 18e*), est parti de l'expérience du communicateur, en tant qu'ancien sportif pour aboutir au rôle des élus de la diaspora dans les causes sur le continent. Par exemple, la cause « Palu-foot » qui réunit les sportifs de haut niveau pour aider les malades de paludisme. Il a fait remarquer aussi que les sportifs de haut niveau font rêver les jeunes, leur parole est donc très importante dans la mobilisation des jeunes.

4.1. Recommandations

- Créer un environnement favorable aux pratiques sportives urbaines pour favoriser le vivre-ensemble et lutter contre les problèmes de santé ;
- Impliquer les municipalités dans les projets sportifs par un appui technique et financier ;
- Penser l'aménagement des infrastructures sportives dans le respect de l'environnement pour le développement urbain durable des territoires ;
- Réintégrer le sport comme outil de développement et d'intégration des jeunes. (Exemple : créer des grandes écoles de sport dans les villes africaines pour que les jeunes puissent se former dans leur pays) ;
- Élaborer une stratégie municipale qui vise à renforcer le sport par et pour les femmes ;
- Utiliser le sport comme activité fédératrice dans le but de promouvoir ce dialogue permanent entre les autorités locales d'un côté et entre les municipalités et les populations de l'autre.

Conclusion

Réfléchir sur l'art et les cultures urbaines comme enjeux et facteurs de développement et de paix a été une grande foire aux idées pour montrer comment les pratiques pouvaient participer au développement des villes ? Beaucoup de choses sont possibles et de diverses formes.

Une journée de colloque permet seulement d'esquisser quelques pistes : risquons-nous ici après une synthèse des 4 panels. Une vingtaine d'intervenants se sont succédés et ont nourri l'assistance de leur compréhension des enjeux et de leur expérience des situations. La diversité des points de vue ressortait d'abord de la diversité des parcours : élus, experts, gestionnaires, praticiens...

Aux initiatives des uns répondaient l'intégration dans une démarche plus globale dans laquelle les arts et les cultures urbains ne pouvaient tenir de finalité ultime : ils ne sauraient remplacer l'éducation, l'habitation, la production de ressources et de richesses à partager, bien sûr, mais ils n'en sont pas moins des marqueurs d'un territoire, d'une reconnaissance sociale, d'une vie collective qui est d'autant plus nécessaire et exigeante que les conditions ordinaires de l'existence sont difficiles. Les arts et les cultures urbaines offrent ainsi autant les moyens de traduire une solidarité que d'exprimer une colère.

S'il y a beaucoup d'espérances à mobiliser les arts et les cultures urbaines pour produire de la richesse, pour générer des ressources économiques et des emplois, qu'il s'agisse de tourisme, de spectacle, de production d'œuvres, il ne faut donc pas oublier que pour une large part, ce sont des pratiques qui ont un coût, qui réclament un investissement en temps, en moyens monétaires et en mobilisation de personnes pour faire émerger un message, pour transformer un espace et pour mobiliser des habitants.

Il n'y a pas de mécanique ni de recette simple pour qu'une initiative devienne un succès, pas même la quantité de l'effort fourni. Il y faut un message, une cohérence entre une intention et sa réception, des conditions de mise en œuvre, qui font donc un contexte plus ou moins favorable. La sincérité d'un message, sa mobilisation par les habitants des territoires, sa bonne expression dans l'espace publique font quelques indices favorables, conditions nécessaires sans être toujours suffisantes. Mais ce sont pourtant les raisons qui doivent mobiliser les élus locaux car ils disposent de la sorte d'une extraordinaire capacité à rassembler leurs administrés

Annexes

1. TDR du Colloque
2. Liste des intervenants
3. Liste des Modérateurs
4. Liste des organisateurs

1) TDR du Colloque

- **Panel 1 / Le vodun dans l'art et les cultures urbaines en Afrique et dans le monde**

Ce panel part de l'idée que dans un monde marqué par l'urbanisation et dans un contexte de pouvoir décentralisé, les Arts et les Cultures urbaines jouent un rôle déterminant pour renforcer le lien social et susciter l'adhésion au territoire, des populations dans toute leur diversité.

L'art et les cultures urbaines étant marqués au Bénin par le Vodun, sa capacité à coproduire la paix et le développement socioéconomique, fera l'objet d'échanges entre les experts et les Maires. En s'appuyant sur l'expérience béninoise et sur les meilleures pratiques des villes de l'espace francophone, il s'agira donc pour les Maires d'imaginer des politiques publiques locales, des potentiels locaux, des dispositions réglementaires et juridiques, des mécanismes de financement, qui font des cultures urbaines et de leurs acteurs, des partenaires engagés d'un développement durable et inclusif des territoires.

Ce panel offre également un espace de réflexions et de discussions scientifiques sur les expressions du Vodun au Bénin, en Afrique et dans les diasporas. Ces réflexions visent une meilleure connaissance de l'impact du Vodun sur l'art et les cultures urbaines pour une mise en œuvre de politiques efficaces de préservation et de promotion du patrimoine matériel et immatériel gage de tout développement.

- **Panel 2 / Industrie Culturelle et Créative, levier du développement local**

Le deuxième panel fait écho au premier en mettant le focus sur les l'industrie culturelle et créative. Comment disposer d'industries culturelles et créatives viables capables de soutenir durablement le développement local ? Avec quels acteurs et stratégies faut-il investir ce domaine ? Comment s'inspirer des expériences d'ici et d'ailleurs ? Voilà quelques préoccupations qui trouveront des éléments de réponse ou des pistes de réflexion dans ce panel.

Dans les communes de l'espace francophone et même au-delà, les territoires qui ont misé sur l'industrie culturelle et créative ont toujours indiqué qu'il y a dans ce secteur de véritables gisements de développement local et de catalyseur de paix, de rapprochement des peuples et de développement. Le Bénin qui a fait de l'industrie culturelle un piler fondamental de sa révélation au monde, avec les projets phares, les plus importants, trouvera dans ces échanges, des arguments pour rallier les communes et les accompagner dans démarches et actions en faveur des industries culturelles. Les communes quant à elles s'enrichiront des débats et recommandations pour lancer des industries culturelles qui (il faut le dire), sont encore dans les premières heures de leur existence.

- **Panel 3 / Les arts de la rue au service de la lutte contre le changement climatique**

Pour prolonger la réflexion sur la place de l'art et des cultures urbaines, ce troisième panel part d'un constat qui est aussi une promesse : les arts et la culture sont indispensables pour contribuer à une pleine citoyenneté. Mais il faut un plein accès à toutes et tous, en tous lieux et dans toutes les formes d'expression.

C'est pourquoi les artistes doivent pouvoir s'exprimer dans l'espace public, sous forme d'œuvres pérennes (sculptures, fresques...), sous forme de spectacles vivants (concerts en plein air, théâtre de rue...). Leur message a vocation à s'adresser à toute la population, sur l'ensemble du territoire, et lui permettre ainsi de faire communauté.

Pour les Maires et le pouvoir local, il s'agit bien de construire les conditions d'une solidarité et d'une attention commune aux enjeux du territoire. C'est pourquoi, aujourd'hui, à l'aune des défis climatiques et sociétaux, il est d'autant plus important de pouvoir mobiliser les artistes dont le message pourra à la fois être source d'inspiration et porte-voix de tous les publics...

- **Panel 4 / Sport et Développement urbain : outil d'aide à l'intégration des jeunes**

Le sport dans l'espace urbain prend deux sens distincts et complémentaires. Le sport pour soi, la pratique d'une part ; le spectacle sportif qui est aussi moment de communion autour de valeurs de sportivité et de fraternité, d'autre part. Les deux ont en commun de participer à la fabrication puis l'animation des espaces urbains.

En effet, le sport, comme activité, peut être vu comme l'expression d'une quête de loisirs et de bien-être. Pour une large part, il se pratique dans l'espace public et motive la demande de nature, de circuits adaptés, de lieux accessibles à la pratique et ouverts au plus grand nombre. Il est de la responsabilité des Maires de rendre possible de telles pratiques, dans la rue, dans des espaces adaptés ou des gymnases.

Le sport comme spectacle mobilise l'attention des supporters et des autorités locales non seulement pour l'intérêt de compétitions (entre clubs, entre villes, entre pays) mais aussi pour l'ambiance festive que ces rencontres peuvent produire et pour leur rôle dans la maîtrise de la violence (au risque d'échecs parfois).

Organiser de grandes rencontres est l'occasion d'utiliser des équipements spécialisés indispensables (stades...), d'accueillir beaucoup de spectateurs et de mener des stratégies de communication, d'attractivité et de développement dont il faut pouvoir discuter les résultats.

2) Liste des intervenants

• **Panel 1 / Le vodun dans l'art et les cultures urbaines en Afrique et dans le monde**

- **P1.a :** « *Le Vodun comme source d'inspiration artistique et culturelle urbaine (Les arts de la rue et les arts scéniques)* »

M. Ignace Yecheou (Comédien, Producteur, Réalisateur et Scénariste)

- **P1.b :** « *Les expressions artistiques et culturelles des religions endogènes en milieu urbain décentralisé (Les arts plastiques et les fresques murales)* »

M. Luc S. ATROKPO (Maire de Cotonou et Président de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB))

- **P1.c :** « *Les politiques publiques locales dans la promotion du tourisme religieux, l'exemple de la commune de Nikki* »

M. Gounou Roland LAFIA JOSEPH (Maire de Nikki)

- **P1.d :** « *Le rôle du vodun dans l'émergence et la prospérité du Royaume du Danxomè et ses points d'application dans la gestion de la Ville d'Abomey* »

M. Kossi Antoine Louis DJEDOU (Maire d'Abomey)

• **Panel 2 / Industrie Culturelle et Créative, levier du développement local**

- **P2.a :** « *L'industrie culturelle et créative locale au Bénin et en Afrique : états des lieux, acteurs défis et perspectives* »

Prof. Jacques AGUIA DAHO (Dr. MC des Universités, Directeur Adjoint de Cabinet du Ministre des Arts, de la Culture et du Tourisme, Experts du rapatriement de trésors africains. Officier de l'Ordre National du Bénin, Chevalier de l'Ordre National de Mérite de France).

- **P2.b :** « *Gestion et préservation du patrimoine culturel, artistique et sportif : les leçons de l'expérience de l'Ecole du Patrimoine Africain* ».

M. Franck OGOU (Spécialiste du Patrimoine. Directeur Général de l'Ecole du Patrimoine Africain)

- **P2.c :** « *Défis et contraintes réglementaires et juridiques du patrimoine culturel local au Bénin* »

M. Angelo E. AHOANDJINOU (Maire d'Abomey-Calavi)

- **P2.d :** « *Financement et gestion de l'industrie culturelle et créative locale : le rôle du pouvoir décentralisé* »

M. Charlemagne YANKOTY (Maire de Porto-Novo)

- **P2.e :** « *La place de la Culture dans le cadre stratégique 2030 de Montréal* »

M. Oumar DIALLO (Directeur des Relations internationales de la ville de Montréal)

- **Panel 3 / Les arts de la rue au service de la lutte contre le changement climatique**

- **P3.a :** « *La question des spectacles vivants et des œuvres d'art autour des mémoires et des survivances de la Traite Négrière à Ouidah* »

M. Sylvestre EDJEKPOTO (Urbaniste et Historien ; Directeur Général de l'Institut Afrique Décide (IAD OUIDAH BÉNIN))

- **P3.b :** « *Les expressions artistiques et culturelles du Vodun en matière d'arts de la rue en milieu urbain décentralisé (Les arts plastiques et les fresques murales)* »

M. Philippe Victorien ABAYI (Artiste plasticien béninois)

- **P3.c :** « *Stratégie de développement des quartiers culturels et présentation du programme d'art mural (PAM) de Montréal* »

M. Oumar DIALLO (Directeur des Relations internationales de la ville de Montréal)

- **P3.d :** « *Nantes veut être un laboratoire national sur l'art dans la ville : ancrer l'art dans la conception et la fabrique « à la nantaise » de la ville, de ses espaces publics, pour le territoire de demain* ».

M. Alassane GUISSÉ (Adjoint au Maire de Nantes délégué à la coopération décentralisée)

- **P3.e :** « *Le travail fait avec les street artists (notamment graffeurs) pour passer un message de prévention sur le paludisme, et le lien entre le réchauffement climatique et cette maladie* ».

M. Bamadi SANOKHO (Ancien adjoint au maire de Gentilly, expert sur les diasporas et membre de l'association des Élus Locaux Contre le Paludisme (ELCP))

- **Panel 4 / Sport et Développement urbain : outil d'aide à l'intégration des jeunes**

- **P4.a :** « *Lausanne, Capitale olympique et Présidente de la Commission sport* »

M. Grégoire JUNOD (Syndic de Lausanne)

- **P4.b :** « *Sport et Urbanisme à Libreville : élaboration des plans d'urbanisme proposant des infrastructures de sport et des aires de rencontre* »

Mme Annie Chrystel LIMBOURG IWENGA (Deuxième adjointe au Maire de la ville Libreville)

- **P4c :** « *Sport et développement urbain, cas de la pratique des journées nationales du sport au Togo* »

M. Tchagnani OURO-GANDI (Chargé de mission du Ministre des sports et des loisirs du Togo) et **M. Gilbert W. Halba** (Conseiller en communication du Ministre des Sports et des Loisirs)

- **P4.d :** « *Les pratiques sportives et l'implication citoyenne en faveur de l'environnement urbain à Lomé* »

M. Lamboni A-Bike LARÉ (Conseiller d'animation sportive et culturelle du District Autonome du Grand Lomé)

- **P4.e :** « *L'expérience des villes frontalières de la PALPGL sur : « Comment le sport sert la cohésion d'une communauté municipale » au travers des activités sportives qui réunissent les sportifs des villes frontalières* »

M. Georges Magambo BUDUNDWA (Secrétaire Exécutif de la Plateforme des Autorités Locales des Pays des Grands Lacs)

- **P4.f** : « *Abidjan : Jeux de la Francophonie 2017 et Rencontres internationales des grands événements sportifs (Riges – Afrique 2022)* »

M. Vincent N'CHO (*Vice-Gouverneur du District Autonome d'Abidjan*)

- **P4.g** : « *Les partenariats avec le monde du sport (tels que le Quai 54) pour mobiliser la jeunesse urbaine sur des thématiques de santé comme le paludisme. Cette intervention fera aussi le lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris et les Jeux Olympiques de la Jeunesse de Dakar en 2026 et comment le sport peut être vecteur d'engagement et de mobilisation* ».

M. Mams YAFFA (*Adjoint au maire de Paris 18^e et membre de l'association des Élus Locaux Contre le Paludisme (ELCP)*)

3) Liste des modérateurs

- **Panel 1 / Le vodun dans l'art et les cultures urbaines en Afrique et dans le monde**

Professeur SINA Ilyass (*Consultant en organisation Conseiller Technique à la Réforme du Ministre de l'Économie et des Finances*).

- **Panel 2 / Industrie Culturelle et Créative, levier du développement local**

Dr. Houessou Hermann (*Expert Dynamique de Groupes*)

- **Panel 3 / Les arts de la rue au service de la lutte contre le changement climatique**

Dr. DOHOU Pascal (*Expert en Gouvernance Locale et décentralisation. Conseiller Technique de Ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale*)

- **Panel 4 / Sport et Développement urbain : outil d'aide à l'intégration des jeunes**

Dr. YABI Blandine (*Consultante en Organisation Spécialiste du Genre*)

4) Liste des organisateurs

- **Prof. Dr. Dodji AMOUZOUVI** : Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Directeurs des Établissements Privés d'Enseignement Supérieur, Directeur scientifique du Laboratoire d'Analyse et de Recherche Religions, Espaces et Développement (LARRED), Président de l'Association des Sociologues et Anthropologues du Bénin, Coordonnateur de Master Cultures et Sociétés, Coordonnateur au Bénin de l'École Doctorale des Études Africaines de Bayreuth (Allemagne) et Coordonnateur Général du PIE.

- **M. Franck Sègbégnon KINNINVO** : Expert en Communication & en Décentralisation ; Light Communication, Expertise, Technologie et Travaux (Light CETT) ; Directeur Exécutif de la Fondation Le Municipal ; Membre du Groupe Stratégique des Sommets Africités / CGLU Afrique
- **M. Lionel PRIGENT** : Urbaniste, Économiste, Professeur à l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) et Directeur du Laboratoire de Géoarchitecture
- **Mme Charlotte BLEUNVEN** : Ingénieur d'études pour l'AIMF, Coordinatrice du programme Urbanisme en Francophonie